

CONSERVATOIRE



2011-2012

Rapport d'activité



SOMMAIRE

I – Activité pédagogique et artistique	3
1. Augmenter le nombre d'élèves et favoriser l'inscription d'élèves d'âge scolaire	3
2. Améliorer la qualité d'enseignement	9
3. Faire rayonner le Conservatoire sur ses différents territoires	12
II – Les instances représentatives du Conservatoire	14
1. Le Comité syndical	14
2. Le Conseil d'établissement	16
III – Le budget	18
IV – L'administration	20
1. Le service support	20
2. La communication	23
3. La parthotèque	28
4. L'accueil du Conservatoire	29
Annexe 1 – le tableau des délibérations 2011	31
Annexe 2 – le tableau des conventions 2011 – 2012	33
Annexe 3 – l'organigramme général	35
Annexe 4 – l'organigramme administratif	36
Annexe 5 – les auditions et spectacles en accès libre 2011 – 2012	37

I – Activité pédagogique et artistique

Le Projet d'établissement 2010-2013 établissait différentes propositions susceptibles d'adapter le fonctionnement du conservatoire aux attentes tutélaires. Trois thèmes de réflexion étaient ainsi avancés :

1. Augmenter le nombre d'élèves et favoriser l'inscription d'élèves d'âge scolaire ;
2. Améliorer la qualité de l'enseignement ;
3. Faire rayonner le conservatoire sur ses différents territoires.

1. Augmenter le nombre d'élèves et favoriser l'inscription d'élèves d'âge scolaire

Bilan de la rentrée scolaire 2011-2012

La rentrée scolaire 2011-2012 a été satisfaisante, tant au point de vue du nombre d'inscriptions que du déroulement.

L'organisation

En continuité du travail entrepris l'an dernier, la nouvelle organisation administrative et répartition des tâches ont permis de mieux contrôler les inscriptions. Le nombre d'adultes inscrits ou réinscrits a ainsi été limité. De plus, la réorientation progressive des élèves dont le travail ne répondait pas aux attentes du conservatoire a été poursuivie.

Les inscriptions

L'antenne de Manosque enregistre 511 inscriptions en intégrant les 46 élèves de CHAM. Ces élèves ne règlent pas de droits d'inscription ramenant le nombre d'élèves payants à 465. On peut donc noter que l'objectif de rééquilibrage entre les deux antennes est en bonne voie de réalisation. Cette tendance se confirme par la diminution de l'écart des deux régies de recettes de 5 560,80 euros.

- La classe d'art dramatique est passée de 65 à 60 élèves. Cette baisse de fréquentation est volontaire ; en 2010-2011 cette discipline dépassait largement le nombre d'élèves susceptible d'être accueillis (32 élèves). En l'occurrence, les « très jeunes » élèves (5-6 ans) n'ont pas été inscrits. Cette classe retrouve ainsi et peu à peu sont « cœur de cible » à savoir le public adolescent ; soit une trentaine.
- L'effectif des classes de danse progresse avec 185 élèves cette année contre 170 élèves en 2010-2011. Ce nombre d'élèves est très satisfaisant compte tenu de la mise en place de cursus d'études plus complets et en accord avec les textes du ministère de la Culture. Cette formation plus « lourde » en termes de présence hebdomadaire a contraint certains élèves à abandonner.
- Les demandes instrumentales sont restées conformes aux habitudes des familles. Piano et guitare sont les instruments les plus demandés.

Soit un total d'élèves physique de :

	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Digne les Bains	386	400	416
Manosque	424	524	465
Manosque : CHAM			46*
Total	810	924	927

Rechercher de nouveaux publics

Bilan Animations en milieu scolaire

1. Hautbois

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
Patrice Barsey	—	5	Les Arches	Mardi 10 janvier	9h00–12h00 13h45–16h00	7
Patrice Barsey	—	5	Le Pigeonnier	Mardi 7 février	9h00–12h00 13h45–16h00	10
Patrice Barsey	—	2	Champlercier	Mardi 15 mai	9h00–12h00 13h45–16h00	2
<u>TOTAL</u>		12			<u>ÉLÈVES</u>	270

2. Flûte

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
Gaëlle Vitureau	—	2	Joseph Reinach	Lundi 16 janvier	10h00-12h00	2
Gaëlle Vitureau	—	2	La Sebe	Lundi 16 janvier	13h30-14h30 15h30-16h30	2
Gaëlle Vitureau	—	3	Les Mées	Jeudi 10 mai	10h00-12h00	3
Gaëlle Vitureau	—	2	Les Mées	Jeudi 10 mai	13h30-14h30 15h30-16h30	2
<u>TOTAL</u>		9			<u>ÉLÈVES</u>	120

3. Jazz

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
Emmanuel Thouvenot Christophe Loillier Benoît Paillard	—	2	Le moulin	Mardi 3 avril	13h45–14h45 15h00–16h00	4
Emmanuel Thouvenot Christophe Loillier Benoît Paillard	—	2	Joseph Reinach	Mardi 10 avril	13h45–14h45 15h00–16h00	4
Emmanuel Thouvenot Christophe Loillier Benoît Paillard	—	2	Les Sièyes	Mardi 15 mai	13h45–14h45 15h00–16h00	4
Emmanuel Thouvenot Christophe Loillier Benoît Paillard	—	2	Thoard	Mardi 22 mai	13h45–14h45 15h00–16h00	4
Emmanuel Thouvenot Christophe Loillier Benoît Paillard	—	2	Les Arches	Mardi 29 mai	13h45–14h45 15h00–16h00	4
<u>TOTAL</u>		10X3			<u>ÉLÈVES</u>	180

4. Alto

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
Yves Saretto	—	2	Paul Martin	Vend 3 février	13h45–14h45 15h00–16h00	3
Yves Saretto	—	2	La Sebe	Vend 17 février	13h45–14h45 15h00–16h00	3
Yves Saretto	—	2	Champlercier	Vendredi 6 avril	13h45–14h45 15h00–16h00	3
<u>TOTAL</u>		6			<u>ÉLÈVES</u>	150

5. Contrebasse

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
—	Pierre Roux	2	La Sebe	Lundi 23 janvier	13h45-14h45 15h00-16h00	3
—	Pierre Roux	2	Joseph Reinach	Vendredi 27 janvier	13h45-14h45 15h00-16h00	
—	Pierre Roux	2	Les Arches	Vendredi 3 février	13h45-14h45 15h00-16h00	3
—	Pierre Roux	2	Beausoleil	Jeudi 9 février	13h45-14h45 15h00-16h00	3
	<u>TOTAL</u>	8			<u>ÉLÈVES</u>	180

6. Flûte à bec

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
-	Christine Thibaud	2	Paul Martin	Vendredi 30 mars	10h00-12h00	4
-	Christine Thibaud	2	Les Arches	Lundi 14 mai	10h00-12h00	4
	<u>TOTAL</u>	4			<u>ÉLÈVES</u>	80

7. Bout de roseau

Intervenants rémunérés	Intervenants non rémunérés	Nb d'animation	Lieu	Date	Horaire	Nb classes
Valérie Faroult	—	2	Le Brusquet	Vendredi 16 mars	10h30-13h45	6
Valérie Faroult	—	2	Annexe CRD	Jeudi 22 mars	10h30-13h45	4
Valérie Faroult	—	2	Annexe CRD	Jeudi 22 mars	10h30-13h45	3
Valérie Faroult	—	2	Annexe CRD	Vendredi 23 mars	10h30-13h45	2
Valérie Faroult	—	2	Annexe CRD	Vendredi 23 mars	13h45-14h45 15h00-16h00	4
Valérie Faroult	—	2	Le Moulin	Vendredi 6 avril	10h30-13h45	??
	<u>TOTAL</u>	12				360

8. Danse

Intervenants non rémunérés	Discipline	Nb d'animations	Lieu	Date	Horaires	Nb classes
Anne MOLINIER	danse jazz	15	Ecole des Combes Manosque	4/10/2011 au 26/06/2012		1
Anne MOLINIER	danse jazz	15	Ecole de la Ponsonne Manosque	4/10/2011 au 26/06/2012		1
Maya MINEVHA	danse traditionnelle	30	Ecole St-Lazarre Manosque	17/11/2011- 22/03/2012		2
Maya MINEVHA	danse traditionnelle	30	Ecole internationale Manosque	6/10/2011- 16/02/2012		2
Maya MINEVHA	danse traditionnelle	17	Ecole des Arches Digne les Bains	6/10/2011-16/02/2012		3
Maya MINEVHA	danse traditionnelle	17	Ecole de la Sebe Digne les Bains	6/10/2012 - 16/02/2012		2
		31	Ecole des Sieyes Digne les Bains	6/10/2011 - 28/06/2012		1
Karine FARANDA	danse classique	60	Ecole de la Ponsonne Manosque	3/10/2011 - 25/06/2012		2
						9
	<u>TOTAL</u>	215			<u>ÉLÈVES:</u>	345

TOTAL ÉLÈVES 1 685

Récapitulatif des animations par lieux

ANIMATIONS ANNEE SCOLAIRE 2011 2012.

	Alto	Clarinete	Contre-basse	Flûte	Flûte à bec	Hautbois	Jazz	Danse jazz	Danse classique	Danse trad.	TOTAL
Annexe CRD		8									8
Beausoleil			2								2
Champtercier	2					2					4
Joseph Reinach			2	2			2				6
La Sèbe	2		2	2						17	23
Le Brusquet		2									2
Le Moulin		2					2				4
Le Pigeonnier						5					5
Les Arches			2		2	5	2			17	28
Les Mées				5							5
Les Sièyes							2			31	33
Paul Martin	2				2						4
Thoard							2				2
Les Combes Manosque								15			15
La Ponsonne Manosque								15	60		75
St-Lazarre Manosque										30	30
Ecole inter. Manosque										30	30
TOTAL	6	12	8	9	4	12	10	30	60	125	276

Total élèves - - - 1 685

Le Comité syndical du 16 février 2011 a décidé de rétribuer les intervenants forfaitairement à hauteur de 33 € par animation. Une partie des animations est réalisée par des enseignants ne remplissant pas l'intégralité de leur temps de travail et, à ce titre, ne sont pas rémunérées. L'enveloppe de 3 000 € prévue à cet effet est intégrée dans la programmation artistique.

Les classes musicales (CHAM)

Les classes musicales ont pour mission de *Favoriser la réussite scolaire et artistique des élèves particulièrement motivés par les pratiques musicales et favoriser l'accès à cet enseignement aux enfants dont le profil social ne prédispose pas à cette orientation.* Ces classes amènent ainsi un nouveau public à fréquenter le conservatoire.

Elles ont connu des dysfonctionnements durant l'année scolaire 2011-2012. Il convient de rappeler que ces classes fonctionnent sous une double tutelle Education Nationale – collège du mont d'Or et conservatoire.

Le manque de coordination pédagogique entre le collège et le conservatoire, renforcé par l'absence de professeur de musique au collège sur une partie de l'année, explique ces dysfonctionnements.

Dès juin 2012 et en accord avec le collège, de nouvelles orientations pédagogiques et une nouvelle organisation ont été mises en place. Il est attendu que cette nouvelle dynamique redonne aux classes musicales une plus juste place au sein de l'action du conservatoire.

Dès la rentrée 2012, un temps d'enseignement en chant choral sera affecté pour des animations en milieu scolaire ; ce, afin d'inciter les élèves de CM2 à s'inscrire en CHAM.

Réalizations artistiques en partenariat avec l'Éducation Nationale

Dans un souci de démocratisation de l'enseignement artistique et de sensibilisation des élèves et du public de demain, le Conservatoire entretient depuis de nombreuses années d'étroits partenariats avec le milieu scolaire. La danse fait l'objet d'interventions dans les écoles sous forme de stages annuels et, tous les deux ans, de présentations publiques à destination des parents d'élèves et plus généralement du public des écoles concernées.

1. Spectacle Alice aux Pays des Merveilles

Au cours de l'année 2011 – 2012, un spectacle ayant pour thème *Alice au Pays des Merveilles* a ainsi été porté sur scène.

Le public concerné :

- les élèves des cycles 2 et 3 des écoles de la circonscription de Manosque
- 40 élèves de CE1 et CE2 de l'école Saint-Lazarre
- 20 élèves de grande section de l'école maternelle de la Ponsonne
- 40 élèves de CP et CE2/CM1 de l'école maternelle de la Ponsonne
- 40 élèves de grande section de l'école maternelle des Combes
- 20 élèves de l'école internationale (toutes classes confondues)

Les quatre professeurs de danse (classique, traditionnelle, jazz) ont travaillé avec deux classes sur toute l'année scolaire à raison d'une heure par classe, 1 semaine sur 2.

Le 9 juin 2012, la représentation s'est déroulée au théâtre Jean le Bleu à Manosque devant 550 spectateurs.



2. Jazz 'round Miles

Spectacle au Palais des congrès de Digne les bains. Le vendredi 15 juin 2012.

Le collège Gassendi ayant souhaité (fin 2010) monter un projet fort en musique pour offrir aux élèves du bassin dignois la possibilité de suivre un cursus à dominante musicale. Le projet d'une classe CHAM d'abord évoqué puis écarté pour des raisons de coût fut relayé par l'investissement des 2 professeurs d'éducation musicale du collège et leur volonté de travailler en partenariat avec le conservatoire pour permettre la création d'un projet commun autour du jazz, thème choisi par le conservatoire pour l'année 2012.

Le point de rencontre se fit autour de Julien BAUDRY, artiste en résidence pour une semaine au collège. Les textes et arrangements fournis pour ce projet furent appris par les élèves avec les professeurs des différentes structures (collège, primaire et conservatoire).

Le sujet de cette résidence consistait dans la mise en adéquation d'un répertoire original, de sa réalisation et de l'apprentissage en temps réel de l'improvisation vocale.

Le titre donné à ce spectacle d'envergure était « Jazz 'round Miles » autour de l'univers de Miles Davis.

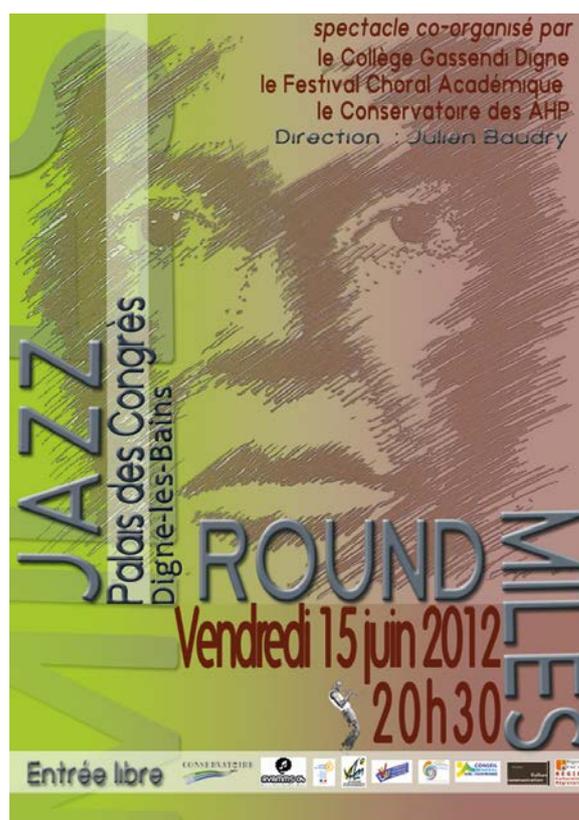
Les chorales des collèges d'Annot, de Digne (Gassendi et Sacré Cœur), de Manosque (Jean Giono), de Saint-André les Alpes, d'Oraison et de Volx en donnèrent une unique représentation, le 15 juin 2012 au Palais des Congrès de Digne les Bains. Concert haut en couleurs et en qualité artistique qui ravit un public nombreux de près de 700 personnes.

Quelques chiffres :

- 685 spectateurs
- 180 enfants sur scène
- 7 collèges du département
- 2 écoles primaires
- 5 professeurs Education Nationale
- 1 dumiste
- 5 professeurs CRD 04.

Perspectives 2013

Devant l'engouement des enfants et le succès de cette expérience de territoire nous avons soumis le désir de poursuivre cette aventure. A la demande du ministère de pérenniser cette action qu'il a soutenue, le projet sera donc reconduit avec d'autres partenaires, comme le festival « Jazz sous les arbres » qui accueillera le spectacle cette année.



En conclusion

Il convient de poursuivre les actions mettant en valeur le conservatoire sur le territoire dignois et départemental afin de poursuivre l'équilibre du nombre d'inscrits par antenne.

Cette année, l'augmentation du nombre d'élèves est plus mesurée que celle de l'année scolaire 2010-2011 qui avait vu les effectifs du conservatoire augmenter de plus de 100 élèves.

Cette stagnation s'explique par :

- La saturation de certaines classes instrumentales ;
- le passage d'élèves en cycles 2 et 3 avec une augmentation mécanique de leur temps de cours impliquant une limitation d'inscription de nouveaux élèves.

Perspectives

Stabiliser l'équilibre des effectifs des antennes du conservatoire.

Améliorer l'accueil du public.

Améliorer le fonctionnement des CHAM et mettre en place un temps d'enseignement du chant choral à destination des CM2 de Manosque.

2. Améliorer la qualité de l'enseignement

Dans le cadre du Projet d'établissement 2010-2013, l'évolution des contenus pédagogiques prenait une place importante. Le conservatoire devait en effet adapter son enseignement afin de mieux répondre aux critères de son classement par l'Etat.

L'unité pédagogique entre disciplines

Une plus grande entente pédagogique entre les professeurs se met progressivement en place ; et notamment en ce qui concerne les concertations. Il est donc possible d'espérer que, peu à peu, des actions tangibles voient le jour.

Toutefois, cette unité ne répond pas encore entièrement aux attentes de ce que devrait être l'enseignement artistique en 2012. Un important travail reste à faire.

Le cursus en danse a été modifié. Désormais, les élèves s'inscrivent dans une « dominante » avec un minimum de deux cours par semaine (cursus « simple »), à laquelle ils peuvent ajouter une option dans une autre discipline (cursus « renforcé »).

Les pratiques collectives

Elles ont affermi leur rôle au sein de l'établissement. Elles entrent peu à peu dans la culture du conservatoire et les élèves les fréquentent de manière plus régulière.

Les ensembles à cordes des cycles 1, 2 et 3 fonctionnent bien et l'assiduité est très satisfaisante.

La fréquentation des ensembles à vent – cycle 1 - de Digne et de Manosque reste toutefois en deçà des attentes du conservatoire. Il a donc été proposé de modifier leur fonctionnement afin qu'une redynamisation de leur fréquentation soit possible.

Le chant choral ne trouve pas sa juste place au sein du conservatoire. Compte tenu des différentes attentes du conservatoire, il est proposé de réorienter ce temps d'enseignement vers d'autres actions (cf. : CHAM).

Les auditions

Il avait été demandé que tous les élèves du conservatoire soient présentés au moins deux fois sur scène au cours de l'année. Cette proposition peine à être mise en place.

Organisation de parcours adaptés aux élèves

La classe unique a mieux fonctionné en 2011-2012. Toutefois, cette proposition pédagogique peine à réellement s'imposer ; aussi bien auprès de l'équipe pédagogique que du public. Elle offre pourtant de réels atouts (unité de lieu et d'enseignement).

Une démarche plus volontariste sera appliquée lors de l'année scolaire 2013-2014.

Les cursus adolescents-adultes n'ont pas encore été mis en place ; le conservatoire ayant d'autres priorités pour l'heure. Concernant les adultes, il est préférable de poursuivre la résorption progressive des adultes ne répondant pas aux attentes du conservatoire (présence, travail personne).

L'évaluation des élèves

Des compétences de fin de cycle 1 ont été définies en partenariat avec les équipes pédagogiques des écoles de musique du réseau départemental des Alpes de Haute-Provence. Ces référentiels de compétence servent ainsi de support à l'évaluation des élèves. Une concertation analogue doit être mise en place pour le cycle 2. Il est prévu que cette concertation se fasse en lien avec le conservatoire de Gap. Toutefois, le conservatoire de Gap est dans l'attente de la nomination de son directeur, ce qui retarde la mise en place de cette concertation.

Les concertations pédagogiques sont à présent intégrées à la culture du conservatoire. Ce regard croisé entre professeurs autour d'un même élève permet de mieux l'accompagner dans son parcours artistique.

Le théâtre

En raison du manque d'élèves ayant 15 ans et plus, la classe d'art dramatique n'est pas encore en capacité à proposer un réel cursus tel que défini par le ministère de la Culture. Il conviendrait toutefois de faire évoluer son fonctionnement en valorisant davantage le travail réalisé ; par l'organisation :

- d'auditions plus fréquentes ;
- de présentation des travaux des élèves à des personnes extérieures au conservatoire.

Les examens

La session 2011-2012 a fait apparaître quelques difficultés d'organisation :

- Manque de temps de répétition avec les accompagnateurs.
- Manque de temps de concertation entre les élèves et les membres du jury.

Il conviendra de davantage étaler les dates d'examens et de regrouper les instruments par petits effectifs pour permettre un temps plus important de concertation et de retour auprès des élèves avec les membres du jury.

En 2012, 15 examens ont été organisés par le Conservatoire – représentant 22 disciplines instrumentales et chorégraphique :

Niveau	Inscrits	réussites
Entrée en 1 ^{er} cycle	29	26
Entrée en 2 ^{ème} cycle	63	56
Entrée en 3 ^{ème} cycle	15	11
Entrée en cycle spécialisé	2	2
CEM et CEC*	9	7
Diplôme enseignement musical **	8	7

* Certificats de pratique en amateur en musique (CEM) et en danse (CEC)

** Cet examen comprend trois disciplines : dominante instrumentale, musique de chambre, culture-analyse.

	réussis	recalés	nombre élèves
CRD 04	135	17	152
Ecoles associées (**)	21	3	24

(**) Que cycle I et II

Cycle spécialisé

Un règlement régional du fonctionnement du cycle spécialisé en musique a été mis en place.

Dorénavant, toutes les disciplines musicales individuelles d'entrée et de sortie de cycle spécialisé sont organisées à l'échelon régional.

Le carnet de correspondance

Un carnet de correspondance a été édité à près de 1 000 exemplaires lors de la rentrée scolaire 2012 par le Conseil général qui a mis son service reprographie à notre disposition à titre gracieux. Ce carnet a pour objectif de renforcer le suivi des élèves ainsi que la communication avec les familles.

Conclusion – pédagogie

Le souci « d'excellence » formulé dans le Projet d'établissement du conservatoire et recherché par l'équipe pédagogique tend à devenir effectif.

D'une manière générale, les élèves et leur famille sont davantage impliqués dans la vie du conservatoire. Les attentes des enseignants sont davantage respectées et le travail personnel des élèves est plus convaincant tout comme leur participation aux pratiques collectives et projets organisés par le conservatoire.

Perspectives

Pédagogie

Poursuivre la recherche d'une unité pédagogique entre les différentes composantes d'une même formation.
Assurer un meilleur suivi du parcours des élèves grâce, notamment, au carnet de correspondance.

Pratiques collectives

Les effectifs en chant choral seront déterminants quant à la poursuite ou non de cette discipline.
Les ensembles à vent restent à développer.
Mise en place d'un ensemble pour les cycles 3.

Evaluation

Les examens de fin de cycle doivent être mieux adaptés au fonctionnement en réseau (accompagnement instrumental, entretiens avec le jury).
Les élèves inscrits en théâtre doivent régulièrement être présentés devant un jury extérieur.

Organisation de parcours adaptés aux élèves

Les classes uniques doivent être développées lors de la rentrée 2013.
L'inscription d'élèves d'âge scolaire et en cursus reste prioritaire.
Un cursus en danses traditionnelles est à mettre en place.

Audition

Une présentation de tous les élèves est attendu ; quel que soit leur niveau d'étude.

3. Faire rayonner le conservatoire sur ses différents territoires

Schéma départemental

Le Conseil général des Alpes de Haute-Provence a mis en place en 2011 un schéma départemental d'aide à l'enseignement artistique. L'objectif de ce schéma est d'améliorer la qualité des prestations pédagogiques des écoles de musique en les incitant à se rapprocher des critères qualitatifs présentés par le ministère de la Culture via le *Schéma d'orientation pédagogique* - musique.

Le conservatoire a pour mission d'aider les écoles de musique du département à faire évoluer leurs propositions pédagogiques. Ainsi, durant l'année scolaire 2011-2012, toutes les écoles du département ont-elle été visitées par la direction du conservatoire.

Bilan

Les écoles de musique du département fonctionnent avec des moyens humains et financiers très disparates. La grande difficulté pour elles et d'arriver à conjuguer une qualité d'enseignement avec de faibles moyens financiers, tout en tenant compte de leur éloignement géographique extrêmement pénalisant pour certaines d'entre-elles.

Suite à ces visites, les préconisations suivantes ont été faites.

- Les structures ne pouvant répondre aux attentes qualitatives édictées par le Conseil général seraient « sorties » du dispositif. Un mode de subventionnement alternatif serait mis en place.
- Resteraient deux types de structures susceptibles d'être soutenues par le Conseil général dans le cadre du Schéma départementale :
 - Les écoles de musique répondant à une partie des critères du Schéma ;
 - Les écoles membres du réseau départemental et s'associant aux projets et aux évaluations organisés par le conservatoire.

L'année 2012-2013 permettra de rendre compte de l'évolution des différentes écoles de musique. Il sera ensuite demandé au Conseil général d'adapter son schéma à de nouveaux critères.

Partenariats avec les acteurs culturels du département

- Le centre culturel René Char – masters classes.
- L'APEC de Digne-les-Bains.
- L'APEC de Manosque et *A l'Affiche* : week-end musical.
- *Musik' à Manosque*.
- La médiathèque de Digne les Bains – 4 Interludes.
- La fondation Carzou.
- Les correspondances.
- Partenariats avec la MJC de Manosque :
 - cours de langage créatif et danse contemporaine,
 - partenariat entre les ateliers de clown de la MJC et du conservatoire.
- L'orchestre Opus.
- Le festival de Cruis.

Les écoles du réseau

Outre les examens communs réalisés avec le réseau départemental des écoles de musique, deux projets inter-écoles ont été réalisés :

- Rencontre d'harmonie - 11 mars 2012 – dans le cadre du Week-end musical de Manosque ; qui a regroupé près de 90 élèves des écoles de musique de Forcalquier, Oraison et du conservatoire, ainsi que des membres de l'Harmonie départementale et d'Orphéon Lavande.
- Rencontre de clarinettes – 26, 27 et 28 mai ; avec une trentaine d'élèves des écoles de Forcalquier, Oraison et du conservatoire.

Perspectives

- Poursuite des partenariats avec les acteurs culturels du département.
- Dans le cadre du Schéma départemental, aider les écoles de musique du département à mieux répondre aux attentes du Conseil général.
- Poursuite des projets pédagogiques avec les écoles du réseau départemental.

II – Les instances représentatives

1. Le Comité syndical

Huit élus siègent au Comité syndical :

- 4 Conseillers généraux : Félix MOROSO, Sylviane CHAUMONT, René MASSETTE , Pierre-Yves VADOT
- 2 représentants de la Communauté de Communes des Trois Vallées : Pierre SUZOR et Nadine VOLLAIRE
- 2 représentants de la Communauté de Communes Luberon-Durance-Verdon : Pascal ANTIQ et Robert LAURENTI

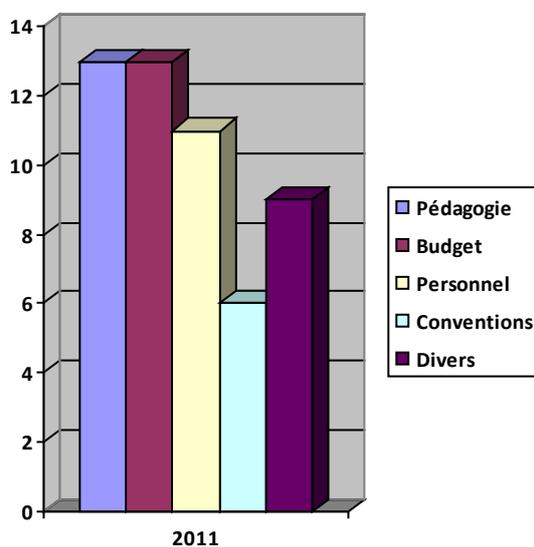
L'assemblée départementale du Conseil général a été renouvelée le 31 mars 2011 suite aux élections cantonales. Par délibération, elle a désigné en qualité de membres titulaires au Syndicat Mixte de Gestion quatre conseillers généraux :

- Félix MOROSO
- René MASSETTE
- Sylviane CHAUMONT
- Claude FIAERT

Suite à cette désignation, le Comité syndical du 6 avril 2011, a procédé à la désignation de :

- Félix MOROSO en qualité de Président
- Pascal ANTIQ en qualité de 1er Vice-Président
- Pierre SUZOR en qualité de 2ème Vice-Président

En 2011, 6 réunions du Comité syndical se sont tenues et ont généré 57 délibérations énumérées dans l'annexe 1 se répartissant de la manière suivante :

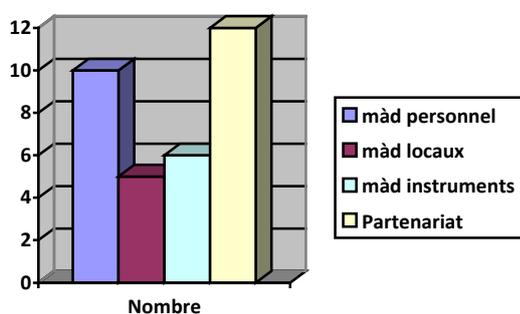


Les conventions

L'ensemble des conventions passées avec les partenaires du Conservatoire pour l'année scolaire 2011-2012 a fait l'objet d'une délibération. 33 conventions ont été conclues se répartissant de la manière suivante :

- 10 concernant la mise à disposition d'enseignants du Conservatoire
- 11 concernant la mise à disposition de locaux et d'instruments
- 12 concernant la mise en œuvre de partenariats

Le tableau des conventions en joint en annexe 2.



Ne sont pas intégrées les conventions concernant :

- le recrutement des artistes pour les stages et les concerts au nombre 5 pour un montant de 13 420 euros intégré dans la programmation artistique 2011-2012 ;
- la mise à disposition auprès de la commune de Sainte-Tulle de deux enseignantes de danse jazz et théâtre faisant l'objet d'un remboursement de rémunération.

Depuis 2010, le Conservatoire s'est lancé dans une programmation d'acquisition d'instruments pour satisfaire aux besoins de ses élèves. En conséquence, le nombre de mises à disposition par les associations des parents d'élèves de Manosque et Digne-les-Bains – APEC – au Conservatoire a enregistré une diminution. Pour l'année scolaire 2011-2012, 4 instruments des APEC ont fait l'objet d'une convention pour un coût global de 552 euro. Ces instruments ont été mis à disposition des élèves du parcours coordonné.

Les locaux, dans la mesure du planning d'occupation, peuvent être mis à disposition de structures extérieures dont l'action culturelle se situe dans le champ d'activité du Conservatoire : association de chant lyrique CALAS, la chorale de l'Olivier, la section théâtre du lycée David-Neel, Rode Osco Manosco. Une contre-partie financière est demandée permettant de couvrir les frais d'entretien, de chauffage, d'électricité. La recette globale s'est élevée à 700 euro.

Dans le cadre de sa programmation artistique et des auditions, le Conservatoire fait appel à des partenaires extérieurs pour la mise à disposition de locaux : Fondation Carzou à Manosque et églises pour un coût global de 1 830 euro.

Durant l'année scolaire, le Conservatoire met à disposition du matériel pour des représentations ponctuelles à titre gracieux : archives départementales, Communauté de Communes de Haute Provence, Fédération des Œuvres Laiques, Centre culturel « René Char » à Digne-les-Bains.

2. Le Conseil d'Etablissement

Rappel – Le Conseil a un rôle consultatif. C'est une instance de concertation, d'information et de réflexion sur les modalités de fonctionnement du Conservatoire et sur la définition de son projet. Il soutient et suit l'action et les initiatives de l'établissement tant dans la période de leur élaboration qu'au moment du bilan.

Le 16 mars 2011, les élections des représentants pour le Conseil d'Etablissement se sont déroulées. Deux bureaux de vote ont été mis en place sur les antennes de Manosque et de Digne les Bains ouverts de 8 heures à 20 heures. Ces élections ont concernées la désignation de 3 collèges de représentants siégeant au Conseil d'Etablissement :

- ❖ Personnel enseignant : 3 titulaires et 3 suppléants
- ❖ Elèves : 1 titulaire + 1 suppléant pour chaque antenne du Conservatoire
- ❖ Personnel non enseignant : 1 titulaire + 1 suppléant

Un calendrier d'organisation des élections a été mis en place :

- 24 janvier 2011 : réunion avec les représentants du Conseil d'Etablissement et les représentants du personnel pour définir en concertation les modalités de mise en oeuvre
- 28 janvier 2011 : envoi aux électeurs de trois collèges d'une note d'information détaillant les modalités et indiquant les dates de clôture des candidatures et de vote par correspondance
- 18 février 2011 : date de clôture des candidatures
- 21 février 2011 : envoi du matériel électoral : bulletin de vote, enveloppes, mise à disposition dans les deux antennes d'un panneau de campagne
- 7 mars 2011 : 2^{ème} réunion de concertation avec les représentants pour le déroulement du vote, la désignation des personnes tenant les bureaux de vote.

3 documents concernant les modalités et le règlement des élections des représentants par collège ont été réalisés et ont reçu la validation des représentants du Conseil et du personnel.

Il a également été décidé en concertation avec les représentants de procéder à une désignation directe des représentants des APEC, 4^{ème} collège siégeant en Conseil d'Etablissement.

Les candidatures

- ❖ Personnel enseignant : 4 candidatures
- ❖ Elèves : 2 candidatures pour Manosque et 4 candidatures pour Digne-les-Bains
- ❖ Personnel non enseignant : 2 candidatures

Les listes électorales

- ❖ Personnel enseignant : 46 électeurs inscrits
- ❖ Elèves : 501 inscrits à Manosque et 392 inscrits à Digne-les-Bains
- ❖ Personnel non enseignant : 12 électeurs inscrits

Les résultats des élections

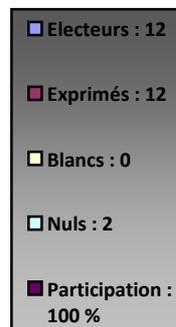
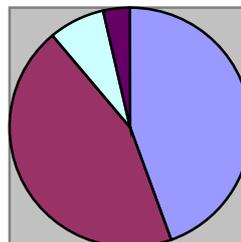
❖ Personnel non enseignant

Taux de participation 100 %

1 siège à pourvoir

Martine LUQUET, titulaire – Parthotèque

Monique HAUDECOEUR, suppléante – Accueil de Digne-les-Bains



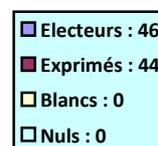
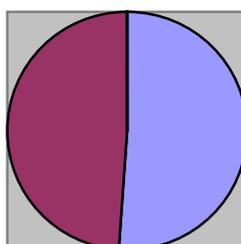
❖ Personnel enseignant

Taux de participation 95 %

3 sièges à pourvoir

Virginie KAEPPÉLIN, titulaire – PTEA clavecin

Isabelle MALAHIEUDE, suppléante – AEA formation musicale



Martine DESCAMPS, titulaire – ASEA chant lyrique

Anne FLAVEN, suppléante – PTEA formation musicale

Olivier LÉBOUCQ, titulaire – ASEA violon

Boris PAUL, suppléant – ASEA guitare

Ces 2 représentants se sont proposés pour siéger compte tenu qu'un siège du collège enseignant n'était pas pourvu.

❖ Elèves

	Antenne de Manosque	Antenne de Digne-les-Bains
Electeurs	501	392
Exprimés	113	188
Blancs	2	2
Nuls	0	3
Taux de participation	22.55 %	50 %

Sont élus pour représenter les élèves :

Manosque

Marie-Cécile DUBOIS, titulaire

Oxane JAMES, suppléante

Digne-les-Bains

Louise ALBRICI, titulaire

Yoannes MENICUCCI, suppléante

Suite aux élections, deux réunions du Conseil d'établissement se sont déroulées les 11 mai et 23 novembre 2011. Le projet d'établissement, le règlement intérieur et règlement des études ont été discutés.

III – Le budget

Le budget 2011 a été voté lors du comité syndical du 9 mars 2011 avec une reprise par anticipation de l'excédent de fonctionnement de 585 485,83 euro et d'investissement de 60 100,37 euro. Il a été adopté pour un montant total de 2 819 505.29 € en fonctionnement et 86 403.50€ en investissement.

Deux décisions modificatives ont été prises durant l'année : l'une le 7 juillet 2011 l'autre le 18 janvier 2012 . Les réalisations définitives pour l'année sont présentées dans le tableau ci après :

	BP 2011 + DM + RAR 2010	Pour rappel BP 2010	Réalisation (C.A. 2011)	Pour rappel C.A. 2010	Taux de réalisation
Fonctionnement*					
Dépenses	2 868 801.06	2 759 994,15	2 297 124.32	2 228 449,34	80.07 %
Recettes	2 283 315.23	2 227 157,05	2 172 481.72	2 281 098,07	95.14 %
Investissement**					
Dépenses	86 403.50	107 070,78	61 753.23	48 446,90	71.47 %
Recettes	26 303.13	107 070,78	31 123.58	10 854,27	118.33 %

* Sans report de l'excédent N-1

585 485.83 €

** sans report de l'excédent N-1

60 100.37 €

Le Comité syndical réuni le 6 avril 2011 a décidé une augmentation des tarifs des droits d'inscription de 2.5 % applicable à la rentrée 2011. Les élus ont également approuvé les modalités de versement des participations statutaires de la manière suivante :

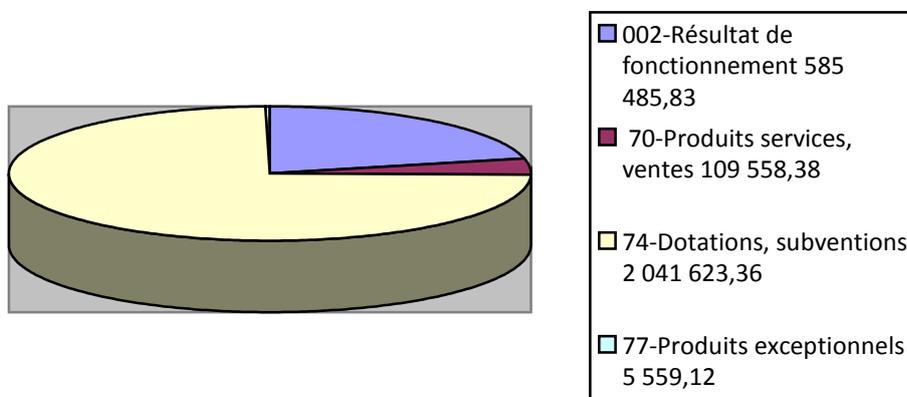
- Versement mensuel pour les deux Communautés de Communes ;
- 3 versements (janvier – mai – septembre) pour le Conseil général.

Quelques chiffres

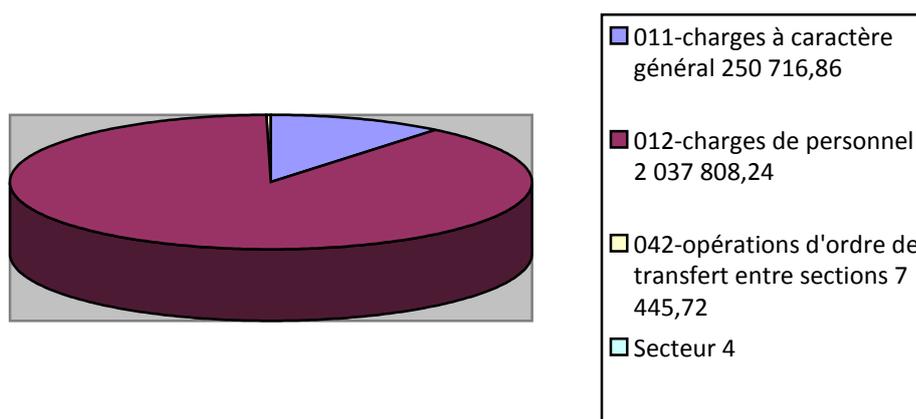
Durant l'année 2011, le service a réalisé la gestion de :

- 997 mandats (749 pour le fonctionnement, 248 pour la paye)
- 100 titres
- 65 bons de commande
- 35 certificats administratifs
- 53 dossiers de convention
- 2 marchés à procédure adaptée ; l'un concernant les commandes fournitures administratives, papier photocopie, enveloppes et le 2ème concernant l'acquisition de pianos
- 27 dossiers de jury d'examen

Répartition des recettes de fonctionnement (cf. compte administratif 2011)



Répartition des dépenses de fonctionnement en 2011 par chapitre



Création d'une régie d'avances

Le Conservatoire procède régulièrement au règlement de dépenses liées à la programmation artistique. Ces dépenses concernent notamment la rémunération d'intervenants artistiques, la location de matériels et de salles. Afin d'assouplir le régime des paiements par mandat administratif et afin de régler immédiatement les sommes dues, une régie d'avances bénéficiant d'une avance de 1500 euros a été validée par le Comité syndical.

Cette régie permet de passer par le Guichet Unique du Spectacle Occasionnel (GUSO) pour le recrutement d'intermittents du spectacle. Les formalités de recrutement sont réalisées par internet et nécessitent l'usage d'une carte bancaire.

La régie d'avances fonctionne depuis le 1^{er} mars 2011 avec les modes de règlement suivants : numéraire (limité à 750 euros), chèque bancaire et carte bancaire.

Pour l'année scolaire 2011 – 2012, les dépenses réglées se sont élevées à 2 122,48 euro. Ces dépenses ont concernées : un recrutement par le biais du GUSO, l'acquisition de costumes et accessoires pour le spectacle Alice, des accessoires pour la danse. 9 dépenses ont été réglées par carte bancaire, 7 par chèques et un règlement réalisé en numéraires.

IV – L'administration

1. Le service support

Le service support est composé de 3 agents : un rédacteur à temps complet, un adjoint administratif 1^{ère} classe à temps partiel (90 %) et un adjoint administratif de 2^{ème} classe à temps non complet (20/35^{ème}).

Il gère la carrière, la formation, la paye des agents, élabore et assure le suivi de la masse salariale, établit les perspectives et le bilan social, collabore à l'établissement du budget, assure le suivi de l'exécution budgétaire, réalise les procédures d'ajustements comptables et certains marchés publics à procédure adaptée, effectue les opérations de fin d'exercice et les opérations comptables complexes, assure une veille juridique.

Le mandatement est réalisé chaque semaine permettant ainsi un règlement des fournisseurs dans des délais très réduits

Les ressources humaines

Au 31 décembre 2011, l'effectif du conservatoire est composé de 43 agents titulaires et 13 agents non titulaires (dont 1 CDI de droit public) soit un total de 56 agents. La composition du personnel du conservatoire se répartit dans la filière culturelle, administrative, d'animation et technique. Contrairement à la majorité des collectivités, elle est composée majoritairement des cadres d'emplois des catégories A et B qui représentent 80 % de l'effectif. Sur l'ensemble de l'année 2010, le service support a géré un effectif de 43 titulaires et 13 agents non titulaires.

Quelques chiffres

En 2011, le service a réalisé :

123 arrêtés concernant les agents titulaires (position statutaire, avancement, régime indemnitaire...)

29 arrêtés concernant les agents non titulaires (régime indemnitaire)

11 arrêtés concernant les régies du conservatoire

32 contrats (non titulaires et vacataires)

3 dossiers de reprise des services antérieurs suite à la nomination des agents

1 dossier de retraite

18 dossiers présentés en CAP

3 dossiers de promotion interne et avancement de grade

1 dossier présenté en CTP

4 dossiers de validation de service et 15 dossiers en cours de réalisation

682 bulletins de salaires correspondant à 248 mandats

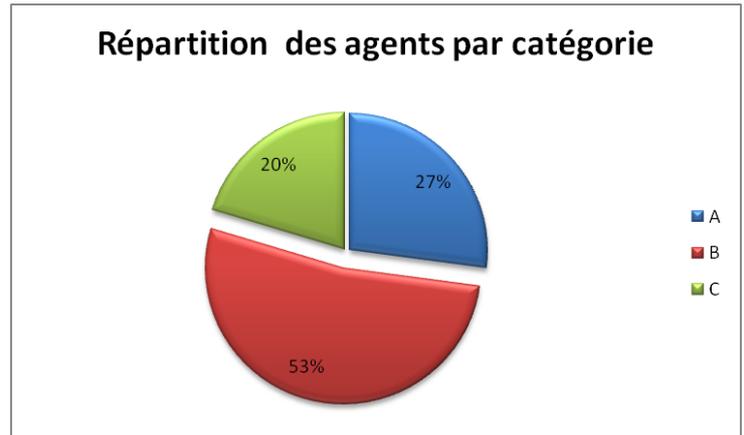
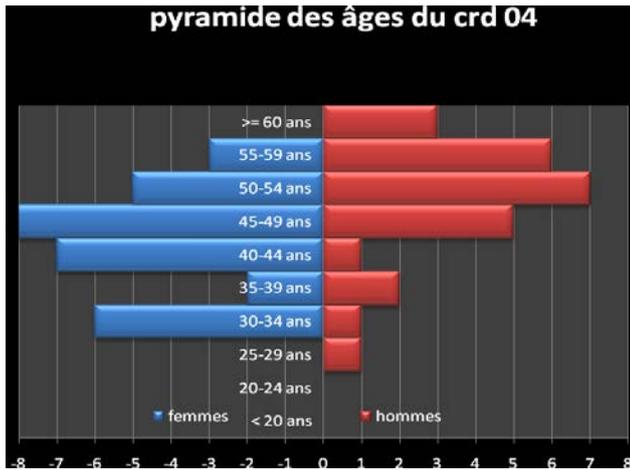
18 dossiers de contentieux avec les organismes sociaux

64 demandes de formations (dont 2 au titre de la préparation au concours), 7 dossiers de présentation aux concours et 22 formations réalisées

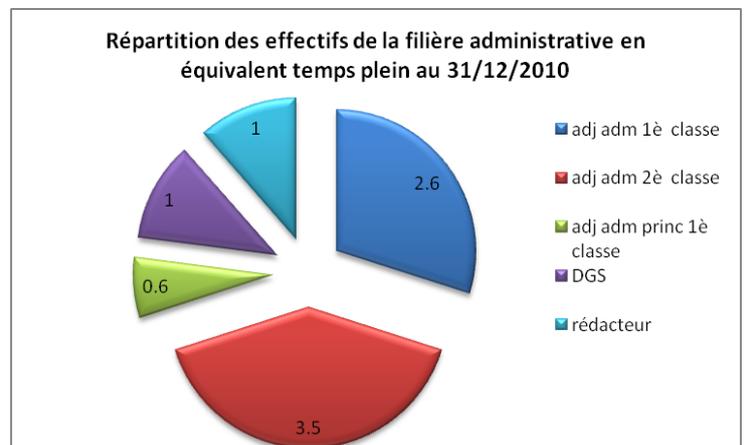
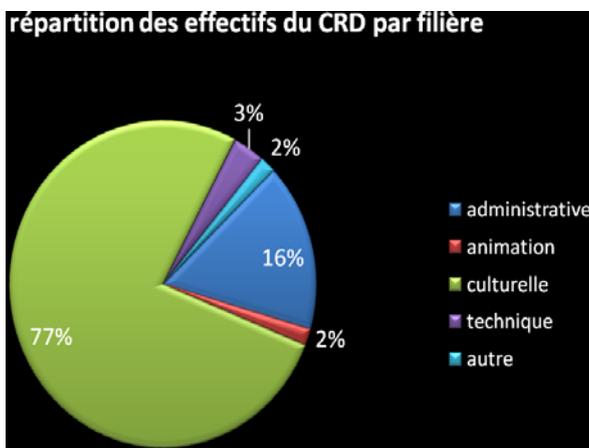
14 dossiers de pré-liquidation et reprise d'antériorité pour la CNRACL (dans le cadre du droit à l'information des agents pour la retraite)

1 034 courriers reçus et enregistrés

360 courriers envoyés



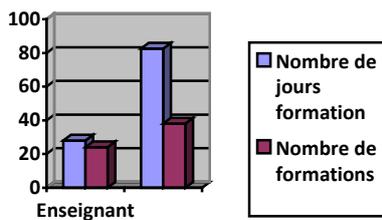
Représentation du personnel du conservatoire



La formation des agents en 2011

nombre de formations demandées	Nombre de formations suivies						Nombre de formations non suivies	Nombre de jours	Nombre d'agents concernés
	Intégration	1er emploi	tout au long carrière	poste à responsabilité	Perfect.	DIF			
Personnel non enseignant									
38	1	3	8		6	3	16	82,5	9
Personnel enseignant									
24		3	5	1	2	6	9	28	13
62	1	6	13	1	8	9	25	110,5	22

3 enseignants ont entrepris une « reconnaissance de l'expérience professionnelle ».



La maladie

maladie ordinaire		longue maladie		accident de travail	
nombre d'agents	nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours	Nombre d'agents	Nombre de jours
24	179	2	234	1	4

51 dossiers d'arrêt maladie

1 dossier d'accident de travail

3 dossiers de maladie professionnelle

3 dossiers présentés en comité médical et/ou en commission de réforme

65 convocations à la visite médicale, 1 convocation d'expertise, 1 convocation pour visite d'embauche

Le taux pour l'insertion des personnes handicapées est fixé à 6 %. Sur l'effectif total rémunéré de 53, le nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi est de 3. Le Conservatoire a un effectif de 4 personnes handicapées soit 7.55 %.

Le renouvellement de la convention d'adhésion au service intercommunal de médecine professionnelle a été accepté en Comité syndical du 23 novembre 2011.

Divers

Le service assure une veille juridique quotidienne permettant ainsi de pouvoir établir des perspectives d'évolution de la masse salariale mais aussi d'anticiper la mise en œuvre des réformes et de leurs incidences éventuelles sur le budget et sur la carrière des agents (exemple réforme de la retraite en 2010, mise en œuvre de la M14).

En février 2011, les services de l'URSSAF ont effectué un contrôle. Préalablement à ce contrôle, le service support a dû préparer l'ensemble des documents demandés sur une période de 3 années : 2008 – 2009 -2010. Le contrôle n'a relevé aucune anomalie dans la gestion du Conservatoire.

Partenariat

Des services extérieurs apportent un soutien dans la gestion administrative, financière et logistique du Conservatoire : Centre départemental de Gestion, Pairie départementale, Conseil général (Direction de la Culture, Direction des Bâtiments, service des Marchés, service Communication), CNFPT.

Perspectives 2012

Une surveillance particulière concernant des évolutions réglementaires devant intervenir dans le courant de l'année 2012 :

1. Les dispositions du projet de loi relatif à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la Fonction Publique dont la publication devrait intervenir dans le courant du 1^{er} semestre 2012. Quatre agents contractuels remplissant les conditions d'ancienneté – 6 années – pourraient passer en CDI.
2. Décret modifiant les statuts particuliers des ASEA et AEA et créant un nouveau cadre d'emploi devant intervenir dans le 1^{er} semestre 2012. Cette modification entraînera un travail conséquent de mise à jour des dossiers, de transposition des salaires en fonction de la nouvelle grille indiciaire.
3. Les modalités d'application du jour de carence à compter de janvier 2012. Une vigilance juridique particulière est à apporter compte tenu des incertitudes d'application entourant ce texte.

La polyvalence des trois agents du service support doit continuer.

2. La Communication

Un adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps partiel (90 %) est chargé du travail de communication aussi bien interne qu'externe du Conservatoire en relation avec le directeur pédagogique et artistique.

Il réalise l'impression et la diffusion des tracts, des affiches ainsi que tous les supports d'information relatifs aux manifestations et aux auditions.

Il assure la gestion des programmes de répétition et de représentation en lien avec l'équipe pédagogique. Une utilisation plus fréquente de la presse s'est faite depuis un an (conférences et articles de presse, émission de radio et de télévision). Une plaquette de présentation du conservatoire a été éditée. Un affichage plus systématique des auditions et concerts a été réalisé.

Les masters classes et concerts

Les droits d'entrée pour les stages et master classes pour les élèves extérieurs (gratuité pour les élèves du CRD) ont été validés par le Comité syndical du 14 octobre 2010 et sont les suivants :

½ journée	5 €	2 journées	15 €
1 journée	8 €	2 journées ½	17 €
1 journée ½	12 €	3 journées	20 €

Les tarifs des manifestations sont les suivants :

Spectacles et concerts

Plein tarif : 10 € Tarif réduit : 7 € Tarif élèves du CRD et du réseau : 3 €

Soirées à thème

Plein tarif : 5 € Tarif réduit : 2 € Tarif élèves du CRD et du réseau : gratuit

Pour l'année 2011-2012, aucune billetterie payante n'a été mise en place. L'entrée du Bal des Balkans a été gratuite compte tenu que la manifestation était associée au Téléthon qui se déroulait aux mêmes dates et lieux : le 3 décembre 2012 à Osco Manosco.

La billetterie du Conservatoire a été réalisée par le service Communication du Conseil général à titre gracieux.

Les mater-class, stages et représentations impactant le budget

L'enveloppe financière prévue pour la programmation artistique 2011 – 2012 était de 47 937,50. Les dépenses réalisées se sont élevées à 39 818,18 euros compte tenu du report de stages sur l'année 2012 – 2013.

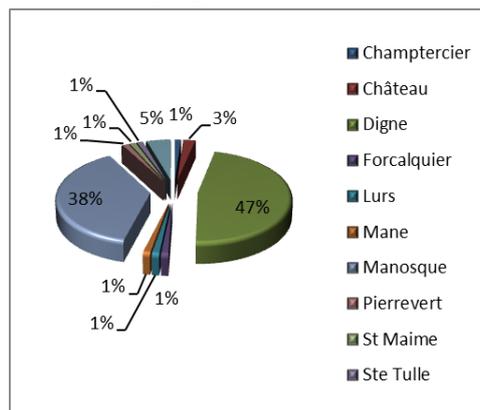
Le montant non consommé sur les crédits de la programmation 2011 – 2012, soit 8 119,32 €, seront reportés sur la prochaine programmation.

Master class, représentations	Dates	Lieu	nombre d'élèves	Nombre de spectateurs	Référent
Jazz Ecole de Musique Improvisée	18 interventions	Digne-Manosque	65	0	B. PAILLARD
Musique traditionnelle AKSAK	15-16/10/2011	Manosque	45	0	Patrice GABET
Jazz vocal Capucine OLLIVIER	26/11/2011	Digne	17	0	Benoît PAILLARD
Chant baroque Iréna ROSIER	26/11/2011	Manosque	20	0	Virgine KAEPPÉLIN
Basse continue Aude VANACKERE	26/11/2011	Manosque	10	0	Virgine KAEPPÉLIN
Croisement danse et théâtre	26/11/2011	Digne	15	0	
Bal des Balkans	03/12/2011	Manosque	180	500	
Violon M.Hélène TOURNEBISE	21/01/2012	Sainte-Tulle	20	0	Virginie KAEPPÉLIN
Croisement danse et théâtre	11 et 12/02/2012	Manosque	15	0	
Master class jazz	18/02/2012	R. Char Digne	14	0	Benoît PAILLARD
Musique de chambre trio Dumky	09/03/2012	Manosque		0	
Flûte traversière F, CHATOUX	10/03/2012	Manosque	25	0	
Rencontre vents Marc SURY	11/03/2012	Manosque	40	0	
Rencontre blues K.B. BROWN	24/03/2012	Digne	18	0	Benoît PAILLARD
Rencontre blues Malted Milk	25/03/2012	Digne	10	0	Benoît PAILLARD
Spectacle danse jazz Queen	25/03/2012	JLB Manosque	30	224	Anne MOLINIER
Violon - orchestre B. TROTÉREAU	21/04/2012	Digne	20	0	Virginie KAEPPÉLIN
Chant choral Christine GERVAIS	08/05/2012	Salignac	60	0	Virginie KAEPPÉLIN
Concert des élèves de jazz	15/05/2012	Digne R-Char	85	40	B. PAILLARD
Clarinette Robert Fontaine	26-27-23 mai	Manosque	20	0	V. FAROULT
Spectacle danse Alice	09/06/2012	Manosque JLB	60	600	
Jazz round'Miles J. BAUDRY	15/06/2012	Digne	46	685	Christophe LOILLIER
Concert des élèves de jazz	16/06/2012	Digne R. Char	35	40	Christophe LOILLIER
Représentation King Arthur	27/06/2012	Digne Les Sièyes	20	195	Virgine KAEPPÉLIN
		TOTAL	1 042	1 684	

Les auditions et les spectacles en accès libre

La communication est également chargée du suivi administratif des auditions d'élèves, en collaboration avec la Direction. Cette mission recouvre la réservation des salles de l'Ermitage à Digne-les-Bains et de la Fondation Carzou à Manosque sur la base de la programmation annuelle, la réalisation et la diffusion des programmes et des affichettes d'information.

Pour l'année 2011-2012, 91 auditions et spectacles se sont déroulés permettant à 1 663 élèves de se produire en public. L'essentiel des auditions ont lieu sur Digne-les-Bains et Manosque comme l'indique le graphique. Néanmoins, le Conservatoire a le souci de produire ses élèves sur différentes communes lorsque les conditions le permettent. L'ensemble des auditions et spectacles est énuméré dans l'annexe 5.



A partir de février 2011, la salle Mozart de l'antenne de Digne-les-Bains n'a plus été accessible pendant un an ½ occasionnant un certain nombre de problèmes d'organisation. Le Conseil général a entrepris les travaux nécessaires achevés pour la rentrée 2012. La salle Mozart est réservée principalement pour les petites auditions, les auditions plus importantes se déroulant à l'Ermitage. La Commune de Digne-les-Bains a bien voulu mettre à disposition de façon plus importante l'Ermitage. Il est à noter que la mise à disposition de l'Ermitage pour les auditions du Conservatoire s'effectue à titre gracieux. La mise à disposition des locaux de la fondation CARZOU où se déroulent les auditions de l'antenne de Manosque est réalisée sur la base d'une contribution financière de 1 600 euro pour l'année 2011. Le théâtre Jean le Bleu à Manosque et le centre culturel René Char à Digne-les-Bains mettent également à disposition leurs locaux à titre gracieux pour quelques représentations des élèves du Conservatoire.

Fête départementale de la Musique à Cruis 2012

Cruis est un moment important pour la diffusion du savoir-faire des élèves, souvent accompagnés de leurs professeurs. C'est une série de spectacles mettant en valeur différentes disciplines collectives de la danse et de la musique. La fête départementale de Cruis accueille de (très) nombreux participants qui se sont produit selon le déroulement suivant :

Vendredi 29 juin – 20 h 30

Eglise

- Ensemble à cordes Manosque/Digne-les-Bains – Y. Saretto/B. Verdier 32 élèves
- Ensemble d'accordéons – Cécilia Négro 11 élèves

Place du jeu de boules

- Danse traditionnelle – Maya Mihneva 27 élèves
- Musique traditionnelle – Patrice Gabet 24 élèves

Total 94 élèves

Samedi 30 juin – 20 h 30

Place du jeu de boules : classe de jazz de Christophe Leloil

- Johanna & Friends BeBop A GoGo
- Jazz round'Miles reprise 10 élèves

Eglise

- Ensemble de trombones – Marc Dorel 7 élèves
- Ensemble de clarinettes – Valérie Faroult 11 élèves
- Ensemble vocal – Martine Descamps 17 élèves

Total 45 élèves

Les télécommunications et le réseau informatique

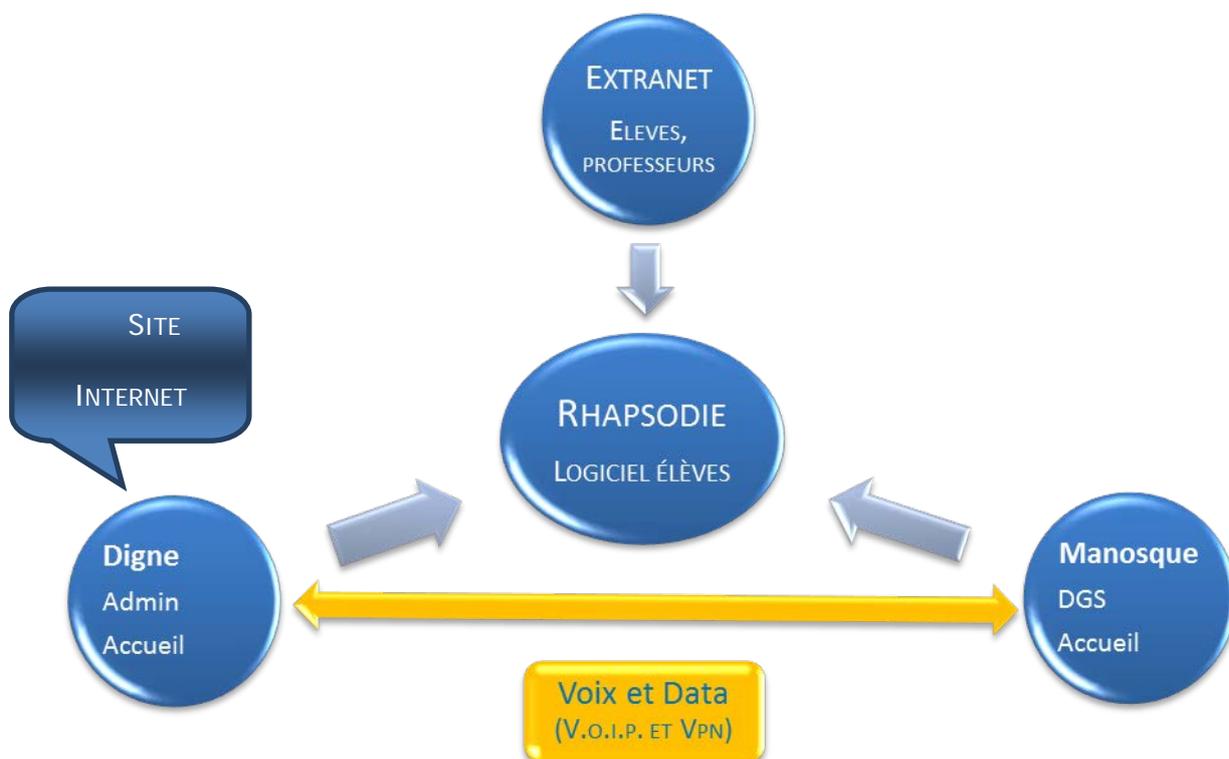
Après une évaluation des besoins matériels pour la téléphonie, le réseau de données et d'échange entre les deux antennes, décision est prise en septembre 2010 de mettre à niveau l'ensemble de l'équipement, pour répondre aux différentes nécessités de service, en matière de pédagogie (logiciel Rhapsodie), de comptabilité gestion (Magnus), et de communication du conservatoire (Site Internet)

L'opérateur historique nous a proposé une solution centralisée, simple à mettre en œuvre en théorie, qui a nécessité, en fait, beaucoup de travail et de patience de la part de l'équipe administrative et du directeur pédagogique adjoint qui s'est consacré pendant plusieurs mois à cet important chantier.

Il est vrai que l'installation en place est obsolète (téléphonie) et nécessite de gros travaux. Le logiciel élève « Rhapsodie » impose une mise en lien sécurisée des deux antennes. Les nouvelles solutions Centrex (téléphonie VOIP) et Business VPN(Data) adoptées, apportent une partie de la réponse en ne nécessitant que peu de travaux (toutes les données passent par la connectique réseau) : le câblage Lan, en place sur les deux antennes, est conforme et relativement complet.

Tout aurait été mis en place début janvier 2011, si **Orange** n'avait pas fait preuve d'une totale incompétence à chapeauter le projet en centralisant l'analyse et en estimant réellement les besoins de Digne et de Manosque. Or il aura fallu près d'un an entre la signature du contrat et la mise en œuvre finale de l'ensemble des moyens.

Nous disposons aujourd'hui d'un système relativement complet mais pas encore stable (beaucoup de dysfonctionnements) qui se construit comme suit :



Nouveautés 2012 :

- Mise en place de la plateforme SMS Everyone, qui est utilisée à des fins d'alertes pour prévenir d'éventuelles absences de professeurs et autres urgences...
- Mise en place de l'extranet pour permettre aux professeurs et élèves d'accéder à leur espace personnalisé de remplissage et consultation des bulletins semestriels, entre autres paramètres d'évaluation : notes, passages de cycles, parcours, diplômes, etc...

Le site internet du CRD et la charte graphique

Après mise en concurrence de plusieurs sociétés de conception graphique et de site internet, nous choisissons une entreprise de proximité, la mieux disante et conforme au cahier des charges.

Mélissa Malibeaux et la société Pigment Noir fournissent au conservatoire son **logo**, adopté en comité syndical, sa **charte graphique** utilisée pour la communication générale :

- Site internet
- Courrier officiel
- Publications
- Affiches d'auditions et spectacles

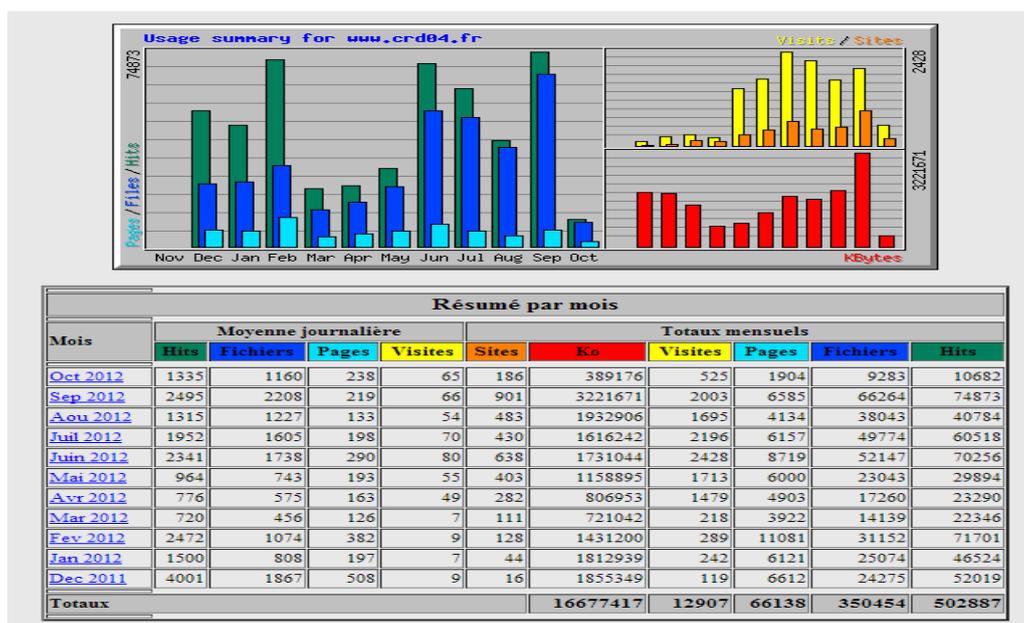
Le site internet est élaboré en concertation avec l'équipe pédagogique. Sa fréquentation, en hausse depuis l'ouverture au public le 15 avril prouve son efficacité et la nécessité de sa création.

C'est une vitrine de l'activité pédagogique et de diffusion du CRD. On y trouve l'ensemble des textes de références, des modalités d'accès, des enseignements, disciplines mais aussi les agendas de stages et manifestations. Il est relié à l'ensemble des partenaires institutionnels.

C'est enfin un outil statistique et d'archivage de toutes nos activités en vue des bilans et de l'évaluation du dispositif à court et moyen terme.

Statistique de fonctionnement du site

On note une grosse augmentation des visites à l'ouverture, d'avril à juillet 2012 avec un pic de fréquentation en juin (2428 visites) et un énorme bon en avant des téléchargements de fichiers en septembre (66264 photos et documents).



Perspectives

Le poste de la communication est occupé par un adjoint administratif de première classe dont la tâche, concentrée sur Manosque s'étend aux deux antennes et l'extérieur du conservatoire. Il est supervisé et relayé sur l'antenne de Digne par le directeur pédagogique et artistique adjoint.

Les principales fonctions du poste sont les suivantes :

- Réalisation et suivi de l'impression des tracts, affiches ainsi que de tous les documents d'information (saison artistique, plaquette du conservatoire,...).
- Diffusion des supports de communication (tracts, affiches,...) en fonction des projets artistiques ou des actions du conservatoire.
- Suivi des relations avec la presse écrite, radio et télévision.

Cette tâche conséquente et indispensable au bon fonctionnement de l'établissement nécessiterait une personne à plein temps. Malgré cela les progrès réalisés cette année s'évaluent dans la presse et les médias en termes d'amélioration de l'image du conservatoire, levier important du redressement de la structure.

3. La parthèque

La parthèque a été mise en place en 2003. Elle est gérée et animée par un adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet, agent qualifié pour assurer ces fonctions. Cet agent a été placé en position de congés longue maladie pendant une année. Son absence n'a pas été remplacée. Le travail de la parthèque a été redistribué dans la mesure du possible sur d'autres agents.

Bien que la parthèque soit un élément pédagogique essentiel pour la vie du Conservatoire, elle revêt une fonction administrative indispensable en matière de suivi, de contrôle et de gestion. Les missions s'articulent autour de quatre fonctions :

Gestion de la parthèque

Les partitions, livres, CD et autres matériels pédagogiques ont été recensés, triés, classés et enfin répertoriés dans le logiciel « musical » avec un numéro d'inventaire.

- 4 095 ouvrages sont enregistrés
- prêt d'ouvrages aux élèves du Conservatoire et ceux des écoles du réseau
- l'entretien général des documents concerne l'archivage de partitions anciennes qui ne sont plus éditées et la sauvegarde de CD sur informatique
- gestion des achats des instruments

Accompagnement pédagogique des élèves

Gestion du parc instrumental

La gestion du parc instrumental concerne le suivi des prêts et des retours, l'entretien des instruments, la tenue du registre des accords de pianos.

Pour toute demande d'achat, le personnel concerné (enseignant, direction) établit une demande écrite, datée et signée au service documentation. La parthécaire effectue alors les demandes, réceptionne et vérifie les devis, les factures et le matériel. Pour l'enregistrement, elle procède aux opérations de gestion avant toute mise à disposition au public.

Pour toute demande de prêt, le demandeur doit préalablement remplir et signer un document. La durée du prêt varie en fonction du matériel.

Gestion administrative des examens

Suivi administratif des membres du jury, tenue des listes d'élèves, gestion du calendrier, tenue des procès-verbaux. La gestion des examens a été assurée par la direction générale.

Divers

SEAM : Gérer distribution timbres : calculer nombre d'élèves par profs et activités. (voir tableau) valable une année scolaire.

Perspectives 2012

Compte tenu de l'absence de l'agent en charge de la parthotèque pendant une année, un travail de mise à jour est indispensable pour l'année 2012 – 2013.

4. L'accueil du Conservatoire

Les agents d'accueil sont chargés de :

- l'accueil physique et téléphonique
- l'information des élèves, des parents, des enseignants
- l'inscription des élèves
- l'encaissement des droits d'inscription
- la gestion et le suivi administratifs des bulletins de note
- l'information auprès des élèves et des parents en cas d'absence des enseignants

Les plages horaires d'ouverture des deux antennes ont été étendues jusqu'à 22 heures pour certains cours. Les deux antennes sont ouvertes le samedi matin.

Logiciel RHASPODIE

Le logiciel Rhapsodie a été installé en mai 2011. Auparavant le Conservatoire utilisait Musicole, moins performant. Rhapsodie permet une gestion totale des données concernant les élèves, de la préinscription, de l'inscription, du dossier individuel et familial, des enseignements dont ils bénéficient, de l'édition d'un bulletin scolaire, de la gestion des absences etc... Il permet également de gérer les plannings des professeurs, leur temps de travail et leurs absences.

En outre, au niveau de la régie, une quittance est délivrée à chaque encaissement et un livre comptable peut être édité à tout moment de l'année. Les appels et rappels de cotisation sont gérés par ce logiciel. La comptabilité sur Rhapsodie a été validée par la paierie départementale et a permis l'abandon du quittancier délivré par le Trésor Public. Enfin le logiciel permet la gestion des statistiques demandées au sein même du conservatoire et pour les organismes nationaux. L'utilisation du Logiciel a demandé 2 jours de formation et une troisième journée sera indispensable afin d'utiliser au maximum les capacités du logiciel.

Il reste un petit souci au niveau de l'utilisation simultanée par plusieurs agents du logiciel, concernant notamment la parthotèque, la communication pour les auditions, etc... car seuls deux agents peuvent travailler simultanément sur Rhapsodie.

En ce qui concerne l'antenne de Digne, les données de Musicole ont dû être retranscrites sur un fichier Excel afin d'être intégrées dans le nouveau logiciel. Cela a pris du temps et a permis de démarrer sur une bonne base de données.

Rhapsodie est utilisé fréquemment et chaque jour. C'est un excellent outil à condition de mettre constamment à jour les données, l'objectif étant une concentration d'un maximum d'informations sur un seul outil de travail.

Tous les paramétrages, les soucis techniques et la personnalisation du logiciel se font uniquement par l'intermédiaire de l'antenne de Digne, ce qui signifie une augmentation de la charge de travail de l'accueil.

La régie de recettes des droits d'inscription

Il est nécessaire de préciser que les inscriptions sont basées sur l'année scolaire c'est-à-dire de septembre 2011 à juin 2012.

La régie de recettes est quant à elle calculée sur une année civile c'est-à-dire de janvier à décembre 2011. La nomenclature budgétaire M14 impose le rattachement des charges et des produits à l'année budgétaire.

La régie prend donc en compte une partie des inscriptions de l'année scolaire précédente de janvier à juin 2011 (année scolaire de référence 2010/2011) et une partie des inscriptions de l'année scolaire 2011/2012 (année scolaire de référence).

Antenne de Manosque

L'accueil est assuré par un agent à temps partiel (80 %), un agent à temps non complet (30 heures) et un agent à temps partiel (60 %).

La régie de recettes est assumée par un agent.

En décembre 2011, les droits d'inscription ont représenté **85 997,80 euros**.

511 élèves ont été inscrits de septembre 2011 à juin 2012 dont 46 élèves de CHAM.

La journée « portes ouvertes » s'est déroulée le mercredi 13 juin avec différentes animations musicales et de danse dans Manosque.

Les arrêts maladie d'un agent ont perturbé le fonctionnement administratif de l'antenne de Manosque. L'équipe administrative a su faire preuve de disponibilité afin que l'accueil ne subisse pas les conséquences de ces absences.

Antenne de Digne-les-Bains

L'accueil est assuré par deux agents : un agent à temps complet et un agent contractuel à 28 heures.

La régie de recettes est assurée par un agent.

En décembre 2011, les droits d'inscription ont représenté **80 437 euros**.

416 élèves ont été inscrits de septembre 2011 à juin 2012 et 25 ont abandonné en cours d'année.

La mise en place d'une journée "portes ouvertes" contribue à l'inscription de nouveaux élèves. Cette journée s'est déroulée un samedi et il s'avère que ce n'est pas l'idéal pour le public. Il a été décidé que pour l'année prochaine cela se passerait un mercredi, jour beaucoup plus accessible pour les familles.

L'école était également ouverte entre le 3 et 7 septembre afin de prendre en compte les préinscriptions et inscriptions.

L'agent contractuel recruté en septembre 2011 a quitté ses fonctions en février 2012. Il a été remplacé mais cette situation a nécessité un temps d'adaptation pour l'agent nouvellement recruté.

Chaque année, l'accueil de Digne-les-Bains accueille un ou deux stagiaires. Pour l'année 2011-2012, deux stagiaires ont été accueillis :

- un collégien de 3ème dans le cadre d'un stage de découverte en entreprise pour une période d'une semaine ;
- une élève en formation pour adultes au GRETA et préparant un bac pro secrétariat sur 2 périodes d'un mois.

Perspectives

La mise en place des inscriptions en juin des anciens élèves commence à produire ses effets. Il est nécessaire d'améliorer cette période de préinscriptions afin de décharger l'activité d'inscription qui a lieu traditionnellement en septembre.